

■ **Kobi Automobiles**, à Fribourg, Import et export de voitures. Entreprise individuelle. (FOSC du 29.04.2004, p. 4). La procédure de faillite étant clôturée, cette raison est radiée d'office du Service du registre du commerce du canton de Fribourg, conformément aux dispositions de l'art. 66, al. 1, de l'ORC.
Journal no 3138 du 12.07.2004
(02363120 / CH-217.0.112.723-3)